



**Communiqué de presse
Pour diffusion immédiate**

**Les Produits d'érable du Québec,
une richesse gastronomique, économique et aussi... écologique !**
Dévoilement des résultats d'une étude novatrice sur les biens et services écologiques
générés par les érablières du Québec

Longueuil, le 2 février 2016 – En plus d'être à l'origine des produits d'érable, les érablières du Québec sont la source de biens et de services écologiques qui génèrent une richesse collective considérable dont la valeur est insoupçonnée. Telles sont les conclusions d'une étude réalisée par le Groupe AGÉCO et dévoilée aujourd'hui par Les Produits d'érable du Québec, qui identifie pas moins de douze services écologiques rendus par les érablières du Québec. Un patrimoine, et donc un capital environnemental considérable, qui offre des services écologiques dont la valeur monétaire est estimée à un milliard de dollars par année. Cette valeur s'élèverait au moins à 2,7 milliards de dollars si les érablières non exploitées étaient prises en compte.

Selon cette étude, les services écologiques offerts par nos érablières s'avèrent également « utiles et essentiels au bien-être humain et ne peuvent, dans bien des cas, être remplacés par des produits de fabrication humaine »¹. « Si on prend en considération que les érablières en production sont protégées par la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles du Québec et que les érablières non exploitées promettent un rendement économique, cela nous permet de justifier la protection des érablières par les instances gouvernementales. Alors, nous pouvons conclure que plus on consomme de produits d'érable du Québec, plus on contribue à protéger les érablières du Québec et à assurer la préservation des services écologiques pour le bien-être des collectivités », affirme Serge Beaulieu, président de la Fédération des producteurs acéricoles du Québec (FPAQ).

Intitulée [*Évaluation des biens et services écologiques associés aux érablières du Québec*](#), cette étude a permis de mieux comprendre le capital naturel – actuel et futur – que représentent les érablières du Québec. « L'évaluation des biens et services écologiques est une approche novatrice de plus en plus adoptée dans le monde. Les méthodologies auxquelles nous avons eu recours sont reconnues par la communauté scientifique internationale et permettent d'attribuer une valeur monétaire aux services rendus par la nature, valeur que l'on tient souvent pour acquise, poursuit Jean-Pierre Revéret, associé, Groupe AGÉCO, et coauteur de l'étude. La FPAQ fait figure de précurseur en l'adoptant ici au Québec dans le secteur des produits de l'érable. »

De l'environnement à la culture, aperçu des bénéfices générés par les érablières du Québec

Selon les résultats de cette étude, les érablières rendent douze services écologiques qui contribuent au bien-être des collectivités et dont la valeur (pour neuf d'entre eux) a pu être mesurée pour les érablières du Québec. Ceux-ci ont été répertoriés en trois grandes catégories selon des approches internationales reconnues :

Les services de régulation des systèmes naturels, qui rassemblent les services matériels touchant la capacité des écosystèmes à se maintenir dans des conditions propices à la vie humaine, tant à

¹ Le capital écologique du Grand Montréal : une évaluation économique de la biodiversité et des écosystèmes de la Ceinture verte, rapport préparé par le Groupe AGÉCO pour la Fondation David Suzuki et Nature-Action Québec, février 2013, page 5.

l'échelle locale que mondiale. Parmi ceux-ci, on retrouve, notamment, la filtration de l'eau par le sol, le contrôle de l'érosion et la régulation du climat. À ce titre, à elles seules les érablières du Québec en exploitation ont séquestré l'équivalent de 1,2 % des émissions de gaz à effet de serre (GES) du Québec en 2012, soit la captation du carbone rejeté par près de 290 000 voitures par année, ou 9 % du parc automobile québécois. En incluant les érablières encore non exploitées, le compte de séquestration de carbone par les érables s'élève à 770 000 voitures, ou 25 % du parc automobile du Québec, ce qui représente 3,3 % des GES. La valeur économique totale de cette catégorie de services est évaluée à 748 millions de dollars pour les érablières du Québec en exploitation et s'élèverait à 1,9 milliard de dollars si l'on ajoute les érablières non exploitées.

Les services d'approvisionnement, qui regroupent les services directs et les matériels fournis aux individus par l'érablière. À ce titre, on retrouve la production des denrées alimentaires (comme les produits d'érable, les champignons, les baies et les plantes comestibles) et les produits médicinaux (comme le ginseng) ou ornementaux (comme les fleurs, le bois et les fibres). La valeur économique de cette catégorie représente 203 millions de dollars par année pour les érablières en exploitation, et 520 millions de dollars, lorsque combinée aux érablières non exploitées.

Les services culturels, qui procurent des bénéfices non matériels. Il s'agit de services intangibles qui jouent néanmoins un rôle important dans la société québécoise, tels que les activités récréatives (loisir et tourisme associés aux écosystèmes), les valeurs esthétiques et les valeurs culturelles liées à l'éducation, au patrimoine et à la culture en général. La valeur économique de cette catégorie représente 127 millions de dollars par année pour les érablières en exploitation et 326 millions de dollars en y incluant les érablières non exploitées.

Sensibiliser les consommateurs à la préservation des érablières

Nombreux sont les consommateurs qui choisissent les produits d'érable pour leur valeur gustative et nutritive et leur pouvoir sucrant. On note actuellement une tendance vers les produits authentiques et plus respectueux de l'environnement. Plus de 3,3 millions de foyers au Québec consomment chaque année des produits d'érable. Aux États-Unis et au Japon, principaux marchés d'exportation, ce chiffre s'élève à 62 millions. Cette demande pour les produits dérivés de l'érable contribue à préserver les érablières au Québec. C'est pourquoi il est important de sensibiliser le public à l'impact positif de ses choix. [« Si, dans un avenir proche, une personne par foyer consommateur changeait ses habitudes en sucrant, par exemple, son café le matin avec du sirop d'érable ou du sucre d'érable au lieu du sucre raffiné, cela augmenterait la demande pour les érablières à fort potentiel acéricole dans tout le territoire québécois... et même dans les villes ! De grands territoires forestiers qu'il faudra préserver pour le bien-être des générations futures »](#), explique Geneviève C. Béland, directrice de la promotion, de l'innovation et du développement des marchés de la FPAQ.

– 30 –

À propos du Groupe AGÉCO

L'étude a été réalisée par le Groupe AGÉCO, un cabinet conseil spécialisé en responsabilité d'entreprise et en études économiques, particulièrement dans le secteur agroalimentaire.

À propos de l'évaluation des biens et services écologiques

La reconnaissance des services écologiques et la valeur des biens et services mis de l'avant dans ce projet reposent sur une approche novatrice, suivant le programme du Millennium Ecosystem Assessment (MEA) mis en place au début des années 2000 par l'Organisation des Nations Unies (ONU) et regroupant plus de 1 350 experts de 50 pays (millenniumassessment.org). Les travaux de recherche se sont par la suite multipliés et, parmi ceux-ci, notons l'initiative internationale lancée en 2007 par les ministres de l'Environnement du G8, The Economics of Ecosystem and Biodiversity (TEEB) (teebweb.org). Depuis, cette approche est de plus en plus utilisée par différentes instances, telles que les municipalités, les gouvernements, les associations non gouvernementales et les entreprises, afin d'inclure la valeur des services écologiques dans les prises de décision pour une gestion plus éclairée du capital naturel.

À propos de la FPAQ et des Produits d'érable du Québec

Fondée en 1966, la FPAQ a pour mission de défendre et de promouvoir les intérêts économiques, sociaux et moraux des 7 300 entreprises acéricoles du Québec, autant d'hommes et de femmes qui travaillent ensemble pour établir des normes de qualité en plus d'assurer la promotion et la mise en marché collective de leurs produits. Le Québec assure 90 pour cent de la production de sirop d'érable au Canada et près de 71 pour cent de la production acéricole à l'échelle mondiale. Collectivement, l'Ontario, le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Écosse contribuent à 10 pour cent de la production canadienne.

La FPAQ est fière de valoriser la marque de référence Les Produits d'érable du Québec en plus de coordonner les efforts de promotion et de valorisation des produits d'érable du Canada à l'international au nom de l'industrie canadienne de l'érable. À ce titre, la FPAQ oriente et anime le Réseau international d'innovation des produits d'érable du Canada.

siropderable.ca/medias.aspx

siropcool.ca

jaimelerable.ca

creatifsdelerable.ca



Facebook.com/jaimelerable



Twitter.com/jaimelerable



Pinterest.com/jaimelerable



Flickr.com/photos/jaimelerable

Source :

Danielle Pépin
Conseillère à la promotion et aux communications
Fédération des producteurs acéricoles du Québec
450 679-0540, poste 8539
dpepin@upa.qc.ca

Information :

Jeanne Le Cours-Hébert
Massy Forget Langlois relations publiques
514 842-2455, poste 23
jhebert@mflrp.ca